



Intérim pour remplacer une démission

Par **kiglous_old**, le **26/11/2007** à **19:27**

Bonjour,

J'ai un contrat d'intérim dans une entreprise pour motif de surcroit d'activité et en fait c'est pour remplacer un salarié qui part.

J'ai en ai une trace écrite par mail (une gaffe à mon avis) concernant les nouveaux arrivants. J'ai imprimé et conservé précieusement le mail.

Mon contrat est-il légal ou je peux le faire transformer légalement en CDI?

Par **mathis666_old**, le **27/11/2007** à **01:55**

D'une part seule les preuves obtenues par des moyens légaux sont admissibles devant un tribunal, c'est à dire si tu as imprimé un mail qui ne t'étais pas adressé cela s'appelle un vol.

D'autre part, la transformation de ton contrat en CDI a peu de chance d'aboutir sur ce seul fondement que tu remplace une personne qui part.

Cordialement

Par **kiglous_old**, le **27/11/2007** à **05:12**

J'ai pas l'impression d'être en présence devant une réponse très pertinente.
Dans un premier temps le mail je l'ai pas piqué c'est le mien et tu te bases sur quoi pour le reste?